



Bientôt la fibre à Boissy !



Très attendu, le très haut débit devrait être accessible à l'ensemble des Boisséens d'ici la fin du 1er semestre 2018.

La fibre optique est une technologie de dernière génération qui permet une connexion internet optimale offrant un débit supérieur à 30 mégabits par seconde et pouvant atteindre plus de 100 mégabits par seconde. En d'autres termes, vous pourrez télécharger un film HD ou des photos, envoyer un mail beaucoup plus rapidement qu'avec l'ADSL.

C'est SFR qui s'est positionné auprès de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) pour déployer la fibre. Toutes les armoires de raccordement, aussi appelées armoires de rue ou point de mutualisation, sont aujourd'hui installées dans la ville et certaines zones ont déjà été ouvertes à la commercialisation.

Pour certains Boisséens, les délais d'installation peuvent paraître longs ! La Commune étant classée en « zone non dense », elle n'est pas prioritaire et est soumise aux processus de décision et de validation internes à l'opérateur SFR.

Par ailleurs l'éligibilité aux offres de fibre optique diffère selon que vous habitez un immeuble ou une maison.

Un guide pratique destiné aux syndicats, copropriétés, locataires et bailleurs est disponible sur :

<http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/fibre/guide-fibre-immeubles-2011.pdf>. Vous pouvez également tester l'éligibilité pour votre maison sur <https://www.red-by-sfr.fr/offre-internet/red-thd>

Ce que vous devez savoir



J'habite un immeuble

- Immeuble appartenant à un bailleur
C'est au bailleur de demander le fibrage à l'opérateur.

Le raccordement est gratuit

- Immeuble en copropriété
L'avis de l'assemblée générale est nécessaire.



J'habite une maison

Vous devez effectuer une demande de raccordement et d'installation d'une prise spéciale auprès de l'opérateur.



Cette installation peut être payante selon que le réseau est souterrain ou aérien.

L'armoire de rue située au 2, bd Léon Révillon sera inaugurée le 20 juin prochain à 17h.

Rejoignez-nous !